MA201 - Séance 2 Estimation Bayésienne

H. Piet-Lahanier - L. Meyer





Estimateur

Estimateurs

Approche fréquentiste : Hypothèses

- $(X_1,...X_n)$ un *n*-échantillon suit une loi *connue* de paramètre $\theta \in \Theta \subset \mathbb{R}^p$ inconnu.
- Le paramètre θ est une valeur *déterministe*
- lacktriangle L'estimateur fréquentiste fournit un paramètre estimé $\widehat{\theta}$ qui est une variable aléatoire
- Caractéristiques dépendent de l'estimateur (Maximum de Vraisemblance, Moments, Risque quadratique)

Estimateur

Estimateurs

Approche Bayésienne : Hypothèses

- $(X_1,...X_n)$ un *n*-échantillon suit une loi *connue* de paramètre $\theta \in \Theta \subset \mathbb{R}^p$ inconnu.
- Le paramètre θ est également une variable aléatoire associée à une distribution a priori $\pi(\theta)$
- L'estimateur Bayésien fournit une variable estimée $\widehat{\theta}$ qui est également une variable aléatoire
- Caractéristiques dépendent de l'estimateur et de la distribution a priori

Estimateur Bayésien

Déterministe vs bayésienne

- Non Bayésien : Besoin d'un rapport minimal entre nombre des observations et dimension du vecteur estimé
- Bayésien : dimension du vecteur estimé peut dépasser le nombre d'observations

Compensation de la déficience des observations par des hypothèses restrictives sur les valeurs à estimer

Représentation du vecteur θ comme un vecteur aléatoire de loi connue a priori

Hypothèses

Loi a priori, loi jointe, loi a posteriori

La valeur recherchée θ est un vecteur aléatoire de loi a priori $\pi(\theta)$.

Étant donné l'échantillon de données z, on cherche à caractériser la loi *a posteriori* de θ , qui est la loi de θ conditionnelle à z qui s'obtient par le *Théorème de Bayes*.

Théorème de Bayes

Soient deux événements A et B. La probabilité conditionnelle P(A|B) est obtenue par

$$P(A|B) = \frac{P(A \cap B)}{P(B)} = \frac{P(B|A) \cdot P(A)}{P(B)}$$

où P(A|B) désigne la probabilité conditionnelle de A sachant B.

Expression de la loi a posteriori

Expression de la loi a posteriori

On suppose que les lois a priori de θ et de z sont des lois à densité.

La densité conditionnelle s'exprime par Le théorème de Bayes sous la forme :

$$f_{\mathbf{\Theta}|Z}(\theta|z) = \frac{f_{\mathbf{\Theta}Z}(\theta,z)}{f_{Z}(z)} = \frac{f_{Z|\mathbf{\Theta}}(z|\theta)f_{\mathbf{\Theta}}(\theta)}{f_{Z}(z)}.$$

Lois a priori, marginale, a posteriori

Loi a priori et marginale

Loi *a priori* $\pi(\theta)$: hypothèse à faire, quel choix?

Loi Marginale $\mathbb{P}(Z)$: c'est la loi des observations

$$\mathbb{P}(Z) = \int f(Z|\theta)\pi(\theta)d\theta$$

En général difficile à calculer

Loi a posteriori

Loi *a posteriori* $\mathbb{P}(\theta|Z)$: loi de θ conditionnellement aux observations collectées Z $\mathbb{P}(\theta|Z) = \frac{\mathbb{P}(Z;\theta)}{\mathbb{P}(Z)}$ par application du théorème de Bayes.

 $\mathbb{P}(Z;\theta)$ se développe en $\mathbb{P}(Z|\theta)\pi(\theta)$.

$$\mathbb{P}(\theta|Z) = \frac{\mathbb{P}(\mathrm{Z}|\theta)\pi(\theta)}{\mathbb{P}(Z)}$$

Lois a posteriori

Loi a posteriori

Quatre cas sont possibles :

- La loi de Z et la loi a priori sont discrètes : Loi a posteriori discrète $\mathbb{P}(\theta = \theta_i | Z = z) = \frac{\mathbb{P}(Z = z | \theta = \theta_i) \mathbb{P}(\theta = \theta_i)}{\mathbb{P}(Z = z)}$
- La loi de Z est discrète et la loi a priori est continue : Loi a posteriori continue $\pi(\theta|Z=z) = \frac{\mathbb{P}(Z=z|\theta)\pi(\theta)}{\int \mathbb{P}(Z=z|t)\pi(t)dt}$
- La loi de Z est continue et la loi a priori est discrète : Loi a posteriori discrète $\mathbb{P}(\theta = \theta_i | Z) = \frac{f(Z|\theta = \theta_i)\mathbb{P}(\theta = \theta_i)}{\sum_k f(Z|\theta = \theta_k)\mathbb{P}(\theta = \theta_k)}$
- La loi de Z et la loi *a priori* sont continues : Loi *a posteriori* continue $\pi(\theta|Z) = \frac{f(Z|\theta)\pi(\theta)}{\int f(Z|t)\pi(t)dt}$

Choix de la loi

Loi a priori Exemple

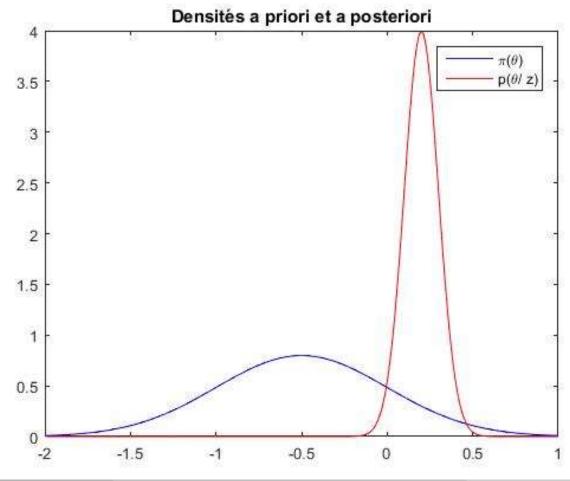
L'estimation Bayésienne fait intervenir la forme de la loi *a priori* Cette loi reflète nos connaissances sur l'origine de la variabilité des données Exemple :

- Mesure d'une position de cible $\mathbf{z} = \varphi(\theta) + \mathbf{b}$
- Variations : issues du bruit de capteur et de la variation de position possible de la cible
- Valeur du bruit de capteur : loi gaussienne de moyenne m_B et de matrice de covariance centrée R_B .
- Position a priori de la cible $\varphi(\theta)$ avec θ : loi gaussienne de moyenne m_{Θ} et de matrice de covariance centrée R $_{\Theta}$

Choix de la loi

Exemple

La loi conditionnelle $\theta|z$ est une loi gaussienne dont les caractéristiques se déduisent des caractéristiques de la loi marginale et de la loi *a priori*.



Choix de la loi

Influence de la loi a priori

- Forme de la densité de probabilité a posteriori
- Caractéristiques
- ⇒ Choix à effectuer en tenant compte des connaissances disponibles
 - Utilisation de lois non informatives
 - Lois conjuguées

Choix de la loi : Loi a priori non informative

Définition

L'estimation Bayésienne fait intervenir la forme de la loi *a priori* Si on ne dispose que de peu d'informations sur la forme de θ La loi a priori à sélectionner est *peu ou non informative* \Rightarrow Intervient de façon la plus faible possible dans la loi *a posteriori*

Exemple de lois non informatives

- Lois invariantes : par translation $\pi(\theta) = \pi(\theta + \theta_0) \forall \theta_0$ ⇒ π constante : loi uniforme
- Lois invariantes : par facteur d'échelle $\pi(\theta) = \lambda \pi(\lambda \theta) \forall \lambda$ $\Rightarrow \pi(\theta) = c/\theta$ c constant
- Loi *a priori* de Jeffreys

Loi a priori non informative

Loi *a priori* de Jeffreys

Loi basée sur la matrice d'information de Fisher

$$I_{i,j}(\theta) = -\operatorname{E}\left[\frac{\partial^2}{\partial \theta_i \partial \theta_i} \ln f(Z|\theta)\right]$$

La loi de Jeffreys est définie par $\pi(\theta) \propto \sqrt{\det(I(\theta))}$

Intérêt de la loi

- $I(\theta)$ indique la quantité d'information apportée par $f(z|\theta)$.
- Valeurs de θ pour lesquelles $I(\theta)$ est grande doivent être plus probables a priori
- Donne plus d'importance à l'information des données
- La loi est invariante par reparamétrisation $\phi = h(\theta)$

Lois conjuguées

Lois conjuguées

Calcul potentiellement difficile de la loi *a posteriori* Facilité quand la loi *a priori* et la loi *a posteriori* ont la même forme \Rightarrow Lois conjuguées

Exemple lois conjuguées

Soit $Z = (Z_1, \dots, Z_n)$ un vecteur de n variables aléatoires de loi Bernouilli P_{θ}

On suppose que θ a une loi *a priori* π_{θ}

$$f(\theta|\mathbf{z}) = \frac{\pi(\theta)\theta^{S_n(z)}(1-\theta)^{n-S_n(z)}}{\int_0^1 \pi(t)t^{S_n(z)}(1-t)^{n-S_n(z)}}$$

où
$$S_n(z) = \sum_{i=1}^n z_i$$
.

La loi a posteriori ne dépend des observations que par S_n

Exemple loi conjuguée

Exemple Bernouilli

 θ doit varier entre 0 et 1.

Pour la loi *a priori* : Choix de lois Bêta : densité $f_{\alpha,\beta} = \frac{x^{\alpha-1}(1-x)^{\beta-1}}{B(\alpha,\beta)}$, 0 < x < 1

 $B(\alpha, \beta)$ est la fonction définie par $B(\alpha, \beta) = \frac{\Gamma(\alpha)\Gamma(\beta)}{\Gamma(\alpha+\beta)}$.

Par substitution

$$f(\theta|y) = \frac{\theta^{y+\alpha-1}(1-\theta)^{n-y+\beta-1}}{B(y+\alpha,n-y+\beta)}$$

La loi *a posteriori* est donc aussi une loi Bêta de paramètres $y + \alpha, n - y + \beta$

Structure identique pour la loi a priori et la loi a posteriori : lois conjuguées

NB : Fonction Gamma :
$$\Gamma(a) = \int_0^{+\infty} x^{a-1} \exp(-x) dx$$

Lois conjuguées

Exemples lois conjuguées

f(z heta)	f(heta)	$f(\theta z)$
$\mathcal{N}(heta,\sigma^2)$	$\mathcal{N}(\mu, au^2)$	$\mathcal{N}((\tau^2 z + \mu \sigma^2)/(\sigma^2 + \tau^2), 1/(1/\sigma^2 + 1/\tau^2))$
$\mathcal{G}(n, heta)$	$\mathcal{G}(a,b)$	$\mathcal{G}(n+a,b+z)$
$\mathcal{B}(n, heta)$	\mathcal{B} eta (a,b)	\mathcal{B} eta $(n+a,b+z)$
\mathcal{P} oisson (μ)	$\mathcal{G}(a,b)$	$\mathcal{G}(a+z,b+1)$

Loi a posteriori

Exemples lois conjuguées

$f(z \theta)$	f(heta)	$E(\theta z)$
$\mathcal{N}(heta,\sigma^2)$	$\mathcal{N}(\mu, au^2)$	$(\tau^2 z + \mu \sigma^2)/(\sigma^2 + \tau^2)$
$\mathcal{G}(n, heta)$	$\mathcal{G}(a,b)$	(a+n)/(b+z)
$\mathcal{B}(n, heta)$	\mathcal{B} eta (a,b)	(a+n)/(a+n+b+z)
\mathcal{P} oisson (μ)	$\mathcal{G}(a,b)$	$\overline{(a+z)/(b+1)}$

Loi conjuguée

Propriétés particulières des lois exponentielles

Loi conjuguée pour lois exponentielles

Soit $f(x|\theta)$ famille exponentielle

Famille de lois conjuguées a priori : $\pi(\theta|\mu,\lambda) = K(\mu,\lambda) \exp(\theta\mu - \lambda A(\theta))$

Loi *a posteriori* : $\pi(\theta|z) \propto \exp((\mu+z)\theta - (\lambda+1)A(\theta))$

Remarques

- lacktriangle La proposition précédente est formelle et peut déboucher sur des lois *a priori* de heta non intégrables
- De nombreuses lois classiques sont sous forme exponentielle : Bernouilli, Poisson, Normale, Gamma ,...
- Les lois dont le support dépend de θ ne sont jamais exponentielles (ex loi uniforme)

Informations

Objectif de l'estimation Bayésienne

Règle de Bayes : fusionner deux sources d'information

- l'information en provenance des observations $\mathbb{P}(\mathbf{Z}|\theta)$
- l'information a priori représentée par $\pi(\theta)$.

Vraisemblance a posteriori

La fusion d'informations est représentée par la vraisemblance a posteriori.

- lacksquare Cas Non Bayésien : vraisemblance $f_{Z\mid\Theta}(z\mid\theta)$
- Cas Bayésien : Vraisemblance a posteriori qui correspond à la loi a posteriori $\mathbb{P}(\theta|Z)$

Notion de risque

Définition d'un estimateur

Un estimateur Bayésien est une statistique T qui associe un vecteur de paramètres $\widehat{\theta}$ à un ensemble d'observations \mathbf{z} et à un paramètre caractéristique θ ayant une distribution a priori connue .

Plusieurs estimateurs peuvent être déduits de la loi a posteriori : moyenne, médiane, modes ..

- Lequel choisir ,
- Quels sont les critères de choix?
- existe-t-il des critères optimaux?

Fonction de perte

Définition d'une fonction de coût/perte

Une fonction de perte ℓ est une fonction de $\Theta \times \Theta \Rightarrow \mathcal{R}^+$, mesurable qui vérifie : $\ell (\theta - \theta') = 0 \iff \theta = \theta'$, $\forall \theta, \theta' \in \Theta$

Exemples

- Perte quadratique : $\ell(\theta, \theta') = (\theta \theta')^2$
- Perte valeur absolue : $\ell(\theta, \theta') = |\theta \theta'|^2$
- Perte de Hellinger : $\ell(\theta, \theta') = h(\theta, \theta')$ avec h(P, Q) distance de Hellinger entre les lois $P = p \ d\mu$ et $Q = q \ d\mu$, définie par $h(P, Q)^2 = \int (\sqrt{p} \sqrt{q})^2 d\mu$

Notion de risque

Risque

La fonction risque d'un estimateur T pour une fonction de perte ℓ est l'application

$$R : \Theta \Rightarrow \mathcal{R}^+ \tag{1}$$

$$\theta \Rightarrow R(\theta, T) = \mathsf{E}_{\theta}[\ell(\theta, T(z))] = \int \ell(\theta, T(z)) dP_{\theta}(z)$$
 (2)

Admissibilité

Un estimateur T est dit *inadmissible* s'il existe un estimateur T_1 tel que

$$\forall \theta \in \Theta, R(\theta, T1) \le R(\theta, T) \tag{3}$$

$$\exists \theta_1, R(\theta_1, T1) < R(\theta_1, T) \tag{4}$$

Un estimateur est admissible s'il n'est pas inadmissible

Risque bayésien

Risque moyen

Cas non Bayésien : le risque est l'espérance sur Z du coût ou de la perte associé à un estimateur T.

Cas Bayésien : le risque doit faire intervenir l'a priori sur θ .

Le risque Bayésien est alors l'espérance sur Θ de l'espérance sur \boldsymbol{Z} du coût pour T.

$$\blacksquare R_f(T) = \int_{\Theta} R(\theta, T) df(\theta) = \int_{\Theta} R(\theta, T) \pi(\theta) d(\theta)$$

$$\blacksquare R_f(T) = \int_{\Theta} \int_{\mathbb{Z}} C(\theta, T(z)) f(z|\theta) dz \pi(\theta) d(\theta)$$

$$\blacksquare R_f(T) = \int_{\Theta} \int_{\mathbb{Z}} C(\theta, T(z)) \pi(\theta|z) f(z) dz d(\theta)$$

T est un estimateur Bayésien si il minimise le risque

$$R_f(T) = \int_{\Theta} R(\theta, T) df(\theta)$$

Risque bayésien

Estimateur de Bayes

L'estimateur défini par :

$$\widehat{\theta} = T^{\pi}(z) = arg \min_{T} \mathsf{E}^{\pi}[C(\theta, T)|z]$$

où C est une fonction de coût est *l'estimateur de Bayes* de θ associé à la loi a priori π

- Il est *admissible* au sens du risque de Bayes
- Il n'est pas nécessairement unique
- Il est convergent en probabilité (sous hypothèse de régularité)

Exemples

Risque en valeur absolue

- Fonction coût : $C(\theta, T) = |\theta T|$
- L'estimateur de Bayes est la *médiane* de la loi *a priori*

Risque en moyenne quadratique

Risque quadratique moyen

Soient Z et Θ variables aléatoires du second ordre. Le *risque quadratique moyen* est défini par

$$\mathsf{E}\left((\mathsf{T}(\mathsf{Z}^{\mathsf{T}})-\Theta)^{\mathsf{t}}\left(\mathsf{T}(\mathsf{Z}^{\mathsf{T}})-\Theta\right)\right)$$

Estimateur associé

Soit $E(\theta|\boldsymbol{Z}=\boldsymbol{z})$: moyenne a posteriori (Posterior Mean). On a $E(\theta|\boldsymbol{Z}=\boldsymbol{z}) = \int \theta f(\theta|\boldsymbol{Z}=\boldsymbol{z}) d\theta$

- Estimateur PM minimise le risque quadratique moyen (Estimateur MMSE)
- On a donc équivalence entre Estimateur MMSE et Estimateur Moyenne a posteriori

Estimateur moyenne quadratique minimale

Biais

Biais de l'estimateur MMSE (Minimum Mean Square Error) :

$$\mathsf{E}_{\boldsymbol{Z},\theta}\left(\widehat{\theta}^{\mathsf{MMSE}}-\theta\right)=\mathsf{E}_{\boldsymbol{Z}}\left(\mathsf{E}_{\theta|\boldsymbol{Z}=\boldsymbol{Z}}\left(\widehat{\theta}^{\mathsf{MMSE}}-\theta\right)\right)=\mathsf{E}_{\boldsymbol{Z}}\left(0\right)=0.$$

L'estimateur est donc *non biaisé*.

Covariance

La matrice de covariance de l'estimateur est

$$\mathsf{E}_{m{z}\,, heta}\left[(\widehat{ heta}^{\mathsf{MMSE}}- heta)(\widehat{ heta}^{\mathsf{MMSE}}- heta)^t
ight]=\mathsf{E}_{m{z}}\left[C_{ heta|m{Z}=m{z}}\right].$$

où
$$C_{\theta|\mathbf{Z}=\mathbf{Z}} = \mathsf{E}_{\theta|\mathbf{Z}=\mathbf{Z}} \left[(\theta - \mathsf{E}_{\theta|\mathbf{Z}=\mathbf{Z}}(\theta))(\theta - \mathsf{E}_{\theta|\mathbf{Z}=\mathbf{Z}}(\theta))^t \right]$$
 est la matrice de covariance a posteriori de θ

Estimateur moyenne quadratique minimale

Borne Bayésienne

Soit $I_B(\theta)$ la matrice d'information moyenne

$$I_B(\theta) = \mathsf{E}_{oldsymbol{\mathcal{Z}}, heta} \left(- rac{\partial^2 \ln f_{oldsymbol{\mathcal{Z}}, \Theta}}{\partial \theta \partial \theta^T}
ight)$$

$$I_B(\theta) = \mathsf{E}_{ heta}[\mathsf{E}_{oldsymbol{Z}\mid heta} \left(-rac{\partial^2 \mathsf{In}\, f_{oldsymbol{Z}\mid heta}(oldsymbol{Z}\mid heta)}{\partial heta \partial heta^T} - rac{\partial^2 \mathsf{In}\, f_{oldsymbol{\Theta}}(heta)}{\partial heta \partial heta^T}
ight)]$$

Soit finalement
$$I_B(\theta) = \mathsf{E}_{\theta}[I(\theta)] + \mathsf{E}_{\theta}\left[-\frac{\partial^2 \ln f_{\Theta}(\theta)}{\partial \theta \partial \theta^T}\right]$$

La borne minimale de la variance (iid Cramer-Rao) est alors $I_B(\theta)^{-1}$

Maximum a posteriori

Estimateur

L'estimation au sens du maximum a posteriori (MAP) consiste à rechercher la valeur la plus probable du vecteur des paramètres compte tenu des observations en maximisant la vraisemblance a posteriori . (obtenue à partir de l'expression de la loi a posteriori de θ : $f_{\Theta|Z}$

Par application de la loi de Bayes

Le critère correspondant à maximiser est $J(\theta) = \ln f_{Z|\Theta}(z|\theta) + \ln f_{\Theta}(\theta)$ car $f_{Z}(z)$ ne dépend pas de θ .

Maximum a posteriori

Estimateur

Analyse des termes :

- In $f_{Z|\Theta}(z|\theta)$ est la log-vraisemblance de l'estimation non Bayésienne
- In $f_{\Theta}(\theta)$ est l'information *a priori* sur les variations des paramètres.

Estimateur du maximum de vraisemblance : cas limite d'estimation au sens du maximum a posteriori où $f_{\Theta}(\theta)$ est une loi uniforme dont le support tend vers le domaine de définition du vecteur des paramètres.

Exemple dans le cas Gaussien

Estimateur

Cas simple d'un bruit additionnel : $\mathbf{z} = \varphi(\theta) + \mathbf{b}$

Vecteur de bruit ${\pmb b}$: gaussien de moyenne ${\pmb m}_{\pmb B}$ et de matrice de covariance centrée R $_{\pmb B}$.

Vecteur des paramètres θ : gaussien de moyenne ${\pmb m}_{\,\Theta}$ et de matrice de covariance centrée R $_{\,\Theta}$

Alors $J(\theta)$ s'écrit à une constante près

$$J(\theta)\# -\frac{1}{2}(\boldsymbol{z} - \varphi(\theta) - \boldsymbol{m}_{\boldsymbol{B}})^{t} R_{\boldsymbol{B}}^{-1}(\boldsymbol{z} - \varphi(\theta) - \boldsymbol{m}_{\boldsymbol{B}}) - \frac{1}{2}(\theta - \boldsymbol{m}_{\boldsymbol{\Theta}})^{t} R_{\boldsymbol{\Theta}}^{-1}(\theta - \boldsymbol{m}_{\boldsymbol{\Theta}}),$$

Variante des moindres carrés, comprenant un terme de *rappel* de θ vers sa moyenne a priori m_{Θ} : on parle alors de *moindres carrés régularisés*.

Ce qu'il faut retenir

- L'estimation Bayésienne utilise la loi de θ conditionnelle aux observations pour estimer la valeur de ce (ces) paramètre (s).
- Dans le cadre Bayésien, le vecteur à estimer est un vecteur aléatoire auquel est associé une loi de densité *a priori*
- La loi conditionnelle est obtenue par application de la formule de Bayes et est fonction de la loi des observations conditionnelle à θ , de la loi a priori et de la loi des observations qui constitue une facteur de régularisation.
- Le calcul de ces lois conditionnelles est facilité par le choix de loi *a priori* conjuguée avec la loi $f(\mathbf{Z} | \theta)$.
- Les estimateurs bayésiens sont définis à partir de risques moyens tels le risque moyen quadratique ou le risque moyen en valeur absolue.
- L'estimateur du maximum de vraisemblance peut être vu comme une limite de l'estimateur du maximum de vraisemblance *a posteriori* lorsque la loi *a priori* de θ n'est pas informative.